



**Chambre  
de commerce  
et d'industrie  
de Laval**

**COMMUNIQUÉ  
Pour diffusion immédiate**

*Première édition des Assises d'affaires de Laval*

## **Des suites concrètes pour l'avenir économique de Laval**

**Laval, le 12 novembre 2014** — Une table d'action verra à assurer le suivi des recommandations formulées, a annoncé hier la Chambre de commerce et d'industrie de Laval (CCIL) dans le cadre des Assises d'affaires de Laval. Cette table vise à créer un climat d'investissement favorable dans la ville.

Après une journée d'échanges et de réflexions, qui réunissait près de 250 participants issus de la communauté d'affaires, la Chambre de commerce et d'industrie de Laval compte poursuivre ses efforts afin d'assurer la fluidité des échanges avec la Ville de Laval. Les Assises se voulaient une étape qui visait à cerner les enjeux et les défis que vivent les gens d'affaires de la région afin de mettre de l'avant des pistes de solutions, notamment pour soutenir le développement d'entreprises et la relève entrepreneuriale.

Plusieurs acteurs clés dans le développement économique se sont exprimés au cours de la journée (M. Jacques Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, M. Marc Demers, maire de Laval, M. Serge Lamontagne, directeur général de la Ville de Laval ainsi de la CCIL, Me Pierre-Luc Girard, président du conseil d'administration de la CCIL, Mme Chantal Provost, présidente-directrice générale de la CCIL et M. Jean-Sébastien Di Fruscia, président de la Relève d'affaires).

Une série d'ateliers consultatifs, qui ont permis de bien comprendre ce que les entreprises ont besoin pour poursuivre leur développement s'est enchaînée par la suite. Les thématiques discutées étaient variées : embauche et rétention de main-d'œuvre, besoins des entrepreneurs d'aujourd'hui et de demain, développement durable comme moteur économique, meilleures pratiques des villes inspirantes dans l'accueil et l'accompagnement des entreprises et vision 20 ans pour Laval, toujours dans l'optique de suivre avec intérêt la place que la ville fait et doit faire à ses entrepreneurs.

« Ces assises marquent le début d'une ère de collaboration. Nous avons une obligation de résultats et le comité de suivi nous permettra de garder le cap. Notre

rendez-vous pour la deuxième édition des Assises est déjà prévu pour le 11 novembre 2015» a conclu Chantal Provost, présidente-directrice générale de la Chambre de commerce de Laval.

### **Création d'une direction municipale du développement économique à la Ville de Laval**

À cet égard, la CCIL est satisfaite de la décision de la Ville de créer une direction municipale du développement économique. « La réorganisation des services dédiés aux entreprises doit se faire rapidement. Il faut s'assurer de leur flexibilité et préserver les budgets qui leur étaient dédiés afin de pouvoir continuer d'offrir aux entreprises d'ici l'accompagnement nécessaire pour qu'elles continuent de créer la richesse. C'est ce que les gens d'affaires ont exprimé lors des assises,» a déclaré la présidente-directrice générale de la Chambre de commerce de Laval, Chantal Provost.

### **À propos de la CCIL**

La Chambre de commerce et d'industrie de Laval est au service des gens d'affaires depuis 1967. Depuis plus de 46 ans, elle s'emploie à valoriser le dynamisme et la compétence des gens d'affaires lavallois. Elle joue un rôle essentiel d'agent de liaison auprès de toute la communauté d'affaires lavalloise et de défenseur de leurs intérêts.

–30–

### **Renseignements :**

Pascale Gagnon  
TACT Intelligence-conseil  
[pgagnon@tactconseil.ca](mailto:pgagnon@tactconseil.ca)  
514 667-0196, poste 420